

Communauté de Communes du Moyen Verdon

Allons - Angles - Barrême - Blieux - Castellane - Chaudon-Norante - Clumanc
La Garde - Lambruisse - La Mure-Argens - Moriez - Saint-André-les-Alpes
Saint-Jacques - Saint-Julien-du-Verdon - Saint-Lions - Senez - Tartonne

Bulletin d'information

Semestriel

Décembre 2006

N° 3

Édito



À travers les sujets traités dans ce troisième numéro, nous avons souhaité vous tenir informés des actions que la Communauté de

Communes mène dans le cadre de l'exercice de ses différentes compétences. Relevant tout à la fois du développement économique, de l'aménagement de l'espace, de l'habitat, de l'environnement, de la culture, du sport et du tourisme, ces compétences ont fait l'objet en 2006 d'un examen approfondi par les élus délégués au Conseil de Communauté et les Conseils Municipaux afin de répondre à la loi imposant de préciser la définition de "l'intérêt communautaire". Cet exercice a permis de délimiter ce qui relève des prérogatives communales et des compétences intercommunales. Au delà, ce travail a donné l'occasion de dresser un bilan

des actions entreprises par la Communauté de Communes depuis sa création en 1994, mais également de mener une réflexion de fond sur le projet intercommunal et sur les perspectives de développement de notre territoire au travers de l'expression de la solidarité entre les communes.

Ce bulletin illustre en quelque sorte la diversité des actions menées dans le cadre de ce projet intercommunal. Il retrace des actions déjà réalisées comme les opérations auxquelles la Communauté de Communes a apporté son assistance (technique, administrative, architecturale). Il annonce aussi les chantiers de demain tels que la mise en oeuvre d'une stratégie en matière de développement de la randonnée, la création d'une route thématique de découverte du patrimoine du Moyen Verdon à partir des cadrans solaires ou la desserte en Haut Débit de la totalité du territoire. Vous

trouverez également les actualités liées à l'environnement et, à ce sujet, je souhaite personnellement féliciter tous ceux qui s'investissent quotidiennement pour mettre en pratique le tri sélectif des déchets. Je ne doute pas que les gestes du tri, déjà adoptés par les plus jeunes, deviendront rapidement une habitude pour chacun d'entre nous et que nous saurons ainsi minimiser les erreurs de tri.

Enfin, je profite de cet éditto pour vous souhaiter à tous, au nom des élus et du personnel de la Communauté de Communes du Moyen Verdon, d'agréables fêtes et une heureuse année 2007.

Bonne lecture !

Le Président, Serge PRATO

SOMMAIRE

pages 2 à 3

DOSSIER

Assistance aux porteurs
de projets

pages 4 à 5

ZOOM

Randonner
dans le Moyen Verdon

page 6

LE COIN DES PARTENAIRES

L'ADRI

L'ENTRETIEN

Des ambassadeurs
pour le tri sélectif
Rectifions le tri !

page 7

... en bref ... environnement

- > Réhabilitation des décharges
- > Sacs de pré collecte
- > Compostage individuel
- > Acquisition de matériels
- > Récupération des déchets inertes en déchetteries

page 8

... en bref ...

- > Le Haut Débit pour tous
- > Soutien à la vie associative
- > Vous désirez réhabiliter un logement ?
- > Autour du Temps qui Passe, La Route des cadrans solaires

ZOOM

Randonner dans le Moyen Verdon



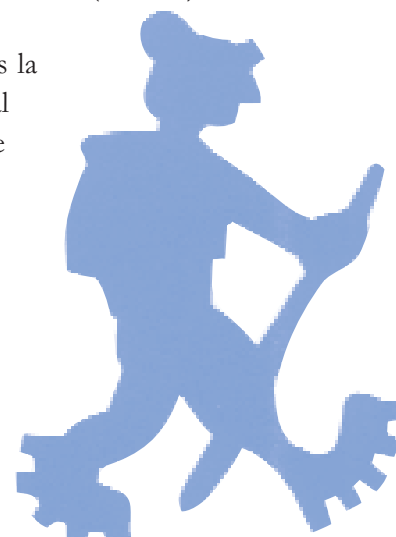
Dans le cadre de l'exercice de sa compétence en développement économique et de son volet touristique, la Communauté de Communes du Moyen Verdon s'est vue confier en 1995 par ses communes membres une compétence en matière de randonnée comprenant le développement de cette activité, l'aménagement et l'entretien des sentiers inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR), les actions de valorisation et de promotion.

La randonnée constitue l'activité la plus pratiquée par les personnes venant en vacances dans la région du Verdon, notamment la randonnée pédestre, mais aussi la randonnée à VTT, à cheval et itinérante. Ce constat est particulièrement vrai sur le territoire de la Communauté de Communes qui recèle un potentiel très diversifié de randonnées.

Afin de valoriser cette activité, la Communauté de Communes a jusqu'à présent décidé, en relation avec l'Association Départementale des Relais et Itinéraires (ADRI), de s'impliquer sur deux aspects essentiels :

- l'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnées,
- la promotion et l'information en direction des pratiquants (plans des sentiers dans les villages, édition de topos-guides).

>>> suite pages 4 à 5



DOSSIER

Assistance aux porteurs de projets



Aménagement de la place d'Argens

La Communauté de Communes, dans le cadre de l'exercice de ses différentes compétences, et avec l'appui du Syndicat Mixte des Pays du Verdon au travers de la mise à disposition d'un agent de développement, joue un rôle important de conseil auprès des communes et des associations. Ce soutien peut prendre la forme d'une assistance administrative, d'un appui pour le montage financier et technique des dossiers, de conseil architectural, ou encore de la réalisation d'études diverses. Nous avons souhaité revenir sur la plupart des projets pour lesquels la Communauté de Communes a joué ce rôle de conseil depuis sa création en 1994. La liste ci-dessous retrace les projets, réalisés, en cours ou en attente de réalisation, pour lesquels notre collectivité a apporté son appui aux différentes communes ou associations de son territoire en 12 ans d'existence...

Allons >>>

Aménagement de l'entrée de village
Aménagement de la montée de l'église
Aménagement des locaux de la mairie et de la salle polyvalente
Projet d'aménagement du four communal et de ses abords
Aménagement d'un garage communal
Création de la station d'épuration
Projet d'aménagement du parking du cimetière

Angles >>>

Création de la station d'épuration
Renforcement des capacités d'alimentation en eau potable
Réfection de la toiture de l'église et extension du mur d'enceinte du cimetière
Projet d'intégration du transformateur à l'ancienne école

Barrême >>>

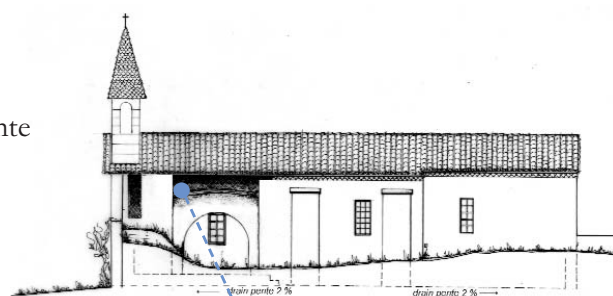
Aménagement de la placette des Pierrots et de la placette Haute
Assistance à l'élaboration de la Fête de la Lavande

Blieux >>>

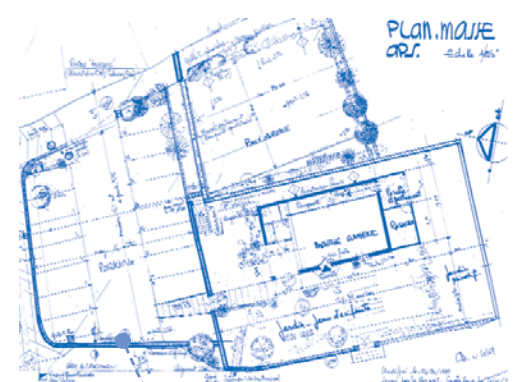
Aménagement d'une aire de stationnement
Projet d'aménagement de la mairie et du garage municipal
Mise aux normes du gîte d'étape de l'association ABCDE

Castellane >>>

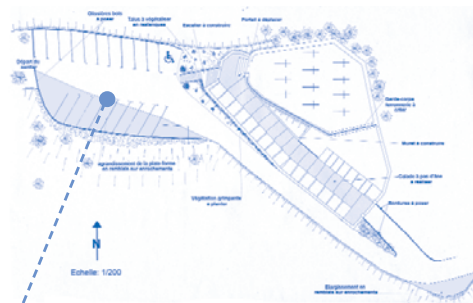
Elaboration de programmes et suivi de chantiers de bénévoles (restauration des remparts, restauration de la montée au Roc, restauration de l'église de Chasteuil)
Restauration de la chapelle Saint-Trophime à Robion
Restauration de la chapelle et d'un mur de soutènement dans le hameau de Blaron
Restauration de l'Eglise Saint-Victor et de la Tour Pentagonale
Restauration des toitures de Notre Dame du Roc
Aménagement des abords de la traversée de ville par la RN 85
Aménagement et équipement de la plage du Cheiron
Etude préalable à l'acquisition du Domaine de la Bastide du Couvent (en suspens)
Etude de faisabilité en vue de la création d'un village de vacances
Réaménagement des locaux de l'Office de Tourisme
Projet d'aménagement du Musée des Arts et Traditions Populaires au rez de chaussée de l'immeuble Monaco
Aménagement de la bibliothèque
Réfection des façades et de la toiture de l'église du Sacré Cœur
Aménagement du quartier du Baous
Aménagement de la rue du Teisson
Aménagement du Point Public
Travaux de grosses réparations à l'école primaire
Réfection des façades et décors de l'école primaire
Restauration des berges du Verdon suite aux crues de 1994
Participation pour la commune aux travaux des Villages et Cités de Caractère
Conception d'un parcours de valorisation du patrimoine dans le cœur du village (silhouettes)
Conception de la devanture du Musée du Moyen Verdon
Création d'un Emploi-Jeune pour l'association Petra Castellana
Organisation du Festival des Sirènes
Conception des nouvelles plaques de rues
Projet d'aménagement de la place du Tilleul
Projet de création d'un complexe sportif (réalisé en partie)
Etude de faisabilité en vue de la création d'un pôle médical (en cours)
Projet d'acquisition foncière en vue de la construction d'un nouvel hôpital et d'une nouvelle gendarmerie



Restauration de l'église de Saint-Jacques

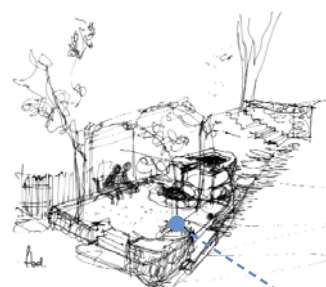


Plan de masse de l'aménagement des abords de l'ancienne école d'Hyèges

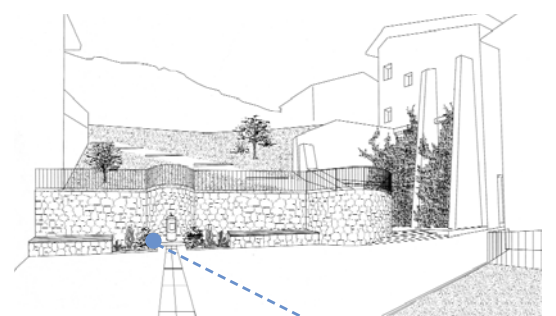


Plan de masse du projet d'aménagement du cimetière et de ses abords à Norante

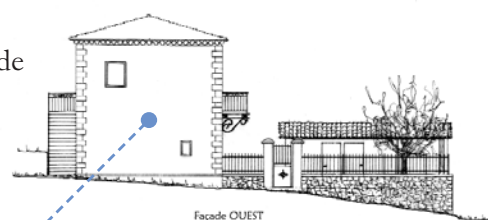
... les projets auxquels notre collectivité a apporté son appui en 12 ans d'existence...



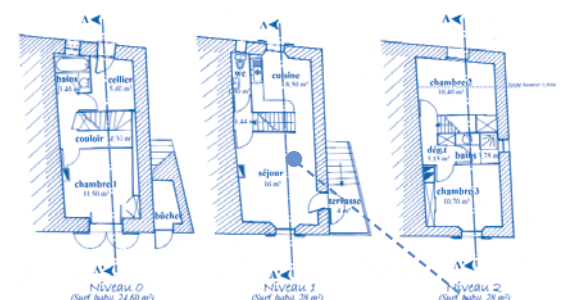
Croquis pour l'aménagement d'un jardinet à Saint-Julien-du-Verdon



Dessin en perspective pour l'aménagement de la placette Haute à Barrême



Projet de réhabilitation de l'ancienne école à Saint-Lions



Plan du projet de réhabilitation d'un logement communal à vocation sociale à Tartonne

Chaudon-Norante >>>

Projet d'aménagement du cimetière et de ses abords

Clumanc >>>

Extension des locaux de la mairie - aménagement d'une salle d'archives et création d'un local de rangement pour les associations
Création d'un préau et mise en sécurité de la cour d'école
Projet de restauration de la galerie drainante de l'église Saint-Honorat
Projet d'agrandissement et de mise au norme d'un logement communal à vocation sociale (Le Moulin)
Projet de réhabilitation de l'ancienne école de Saint-Honorat
Réhabilitation des chapelles de Vallauray et des Sauzeries Basses
Conception de divers documents de communication pour le compte de l'Association pour la Sauvegarde et la Mise Valeur du Patrimoine de Clumanc

DOSSIER

Assistance aux porteurs de projets



Fresque sur la façade de l'école primaire de Castellane



Eglise de Lambruisse



Silhouette sur la place de la Fontaine à Castellane



Aménagement de la rue du Teisson à Castellane



Projet de nouvelles plaques de rues à Castellane



Four communal d'Allons



Gîte "La Chambrette" à Blioux



Eglise d'Angles après restauration



Logement communal du Moulin à Clumanc

La Garde >>>

Réfection des façades et du clocher et aménagement des abords de Notre-Dame des Ormeaux
Réfection de la façade de la mairie
Aménagement des abords de la traversée du village par la N 85
Aménagement du pré communal en aire de stationnement, aire de jeux et création d'un local technique

Lambruisse >>>

Réfection de la toiture de l'église
Réfection du captage en eau potable du village
Aménagement d'une aire de jeux
Aménagement de la salle polyvalente, acquisition de matériel et de mobilier
Réhabilitation du four communal
Projet de valorisation du lavoir

La Mure-Argens >>>

Réhabilitation de l'ancienne mairie en logements communaux à vocation sociale et en locaux pour les associations, aménagement des abords (en cours)
Aménagement de la place d'Argens
Projet d'aménagement de la placette du Monument aux Morts
Projet d'aménagement d'une aire de stationnement à l'entrée Nord du village

Moriez >>>

Aménagement des abords de l'ancienne école d'Hyèges
Travaux de mise aux normes et de sécurité à l'école primaire
Réhabilitation d'un logement communal
Etude préalable à l'acquisition par la commune du Domaine d'Aps

Saint-André-les-Alpes >>>

Aménagement des abords de la traversée de ville par la N 202
Aménagement de la place Marcel Pastorelli, du boulodrome et de l'aire de jeux
Aménagement d'un Point Public au sein du Centre Médico-social
Aménagement et équipement de la plage du Plan
Création d'une zone d'activité
Construction de deux ateliers relais
Extension de l'école primaire et réflexion sur l'aménagement du bâtiment
Aménagement de la crèche parentale
Restructuration de la place Charles Bron
Acquisition foncière en vue de la réhabilitation de logements communaux
Projet d'acquisition foncière pour la réalisation de divers équipements communaux
Projet de mise en place de programmes de logements communaux
Acquisition d'un minibus au service des associations
Aménagement d'une aire de stationnement pour camping-cars
Restauration de la chapelle de Méouilles (toiture, façade, intérieur) et du mur d'enceinte du cimetière
Réfection de la toiture de la chapelle Saint-Jean
Restauration du four et du lavoir de Courchons

Saint-Jacques >>>

Restauration de l'église

Saint-Julien-du-Verdon >>>

Réhabilitation de la base nautique et aménagement de ses abords
Equipe ment de sécurité pour la surveillance des baignades
Aménagement d'une aire de jeux
Aménagement d'un jardinnet dans le cœur du village
Création d'un garage communal

Saint-Lions >>>

Réhabilitation de l'ancienne école en mairie et logement communal à vocation sociale
Création d'un garage communal

Tartonne >>>

Réhabilitation d'un logement communal à vocation sociale



Clocher de Notre-Dame des Ormeaux à La Garde après restauration

La Chapelle de Méouilles après restauration



10 ANS D'ENTRETIEN DES SENTIERS



Depuis 10 ans, la Communauté de Communes consacre un budget spécifique dans le cadre du Plan départemental de maintenance et d'entretien des sentiers (PDM). Les travaux à effectuer sont définis annuellement par la Commission Randonnée regroupant des élus de chaque commune membre ainsi que des partenaires techniques. Les travaux peuvent consister en du simple débroussaillage, en des opérations de mise en sécurité (terrassment, fascines, protections, etc), en du balisage ou en la mise en place de signalétique (directionnelle, informative).

La liste ci-dessous retrace tous les sentiers qui ont fait l'objet d'interventions dans le cadre des PDM annuels depuis 1996.

Allons > Tour des Champons - GTPA

Angles > Tour des Serres - Tour des Combes - Basse d'Angles - Liaison St André-Vergons - Tour des Sources

Barrême > Gévaudan-Les Aubarets-La Parioune

Blieux > Boucle de Touchard

Castellane > Tour du Roc - Tour du Serre - Tour de Robion - Destourbes - GR4 Chasteuil - Chasteuil-Colle Basse - Sommet de la Fumée - St Trophime - Tour de Robion et Voie Impériale - Sommet des Blaches - Tour des Lacs - Cadières de Brandis - Brandis

Chaudon-Norante > Sentier du Château Plus Haut-Chaudon

Clumanc > Barre des Dourbes - Liaison avec St Jacques - Liaison avec Lambruisse (itinéraire équestre)

La Garde > Liaison avec La Bâtie - GR4 - St Martin-Le Teillon - Tour de la chapelle St Martin

Lambruisse > Tour de Charvet - La Sapée - Sentier du Grand Bois

La Mure-Argens > La Serrière-Sommet de Maurel - Balade du Clot des Combes - Crête des Serres

Moriez > Chemin de Chalvet - Liaison Moriez-Courchons

Saint-André-les-Alpes > Tour et sommet de Chalvet - Grand Bois-Le Coulet - Travers des Galands - Crête des Serres - Liaison St André-Angles - Circuit VTT du Villard - Circuit VTT des Subis - Sentier du Coulet et des Subis - Sentier du Seuil - Chapelle St Jean-Col des Robines

Saint-Jacques > Tour de Pied Marcelin

Saint-Julien-du-Verdon > Pidanoux - Crémon

Saint-Lions > Tour du Clap

Senez > Liaison Senez-Blieux par La Melle

Tartonne > Sommet de la Sapée



Poursuite de l'itinéraire équestre "Aux Sources du Verdon"

L'association "À cheval dans les Alpes de Haute Provence" et les professionnels du tourisme équestre du Verdon ont créé en 2005 un itinéraire équestre de neuf jours intitulé "Aux sources du Verdon". Cet itinéraire permettant de découvrir le Verdon, des plateaux du Haut Var jusqu'au Col d'Allos peut être emprunté par petits tronçons, sur un ou plusieurs jours. A chaque étape les cavaliers trouvent un relais d'accueil. Une trentaine de professionnels du tourisme équestre du Verdon se sont en effet regroupés pour permettre tout le long du parcours l'accueil des cavaliers (et de leur monture), la restauration, le ferrage et les soins des chevaux, l'accompagnement par des structures agréées. Il convient aujourd'hui de poursuivre les travaux de balisage et de signalétique des pistes forestières entre Moriez, Clumanc et Lambruisse.

Parcours itinérant VTT "Les Chemins du Soleil"

L'association Grande Traversée des Alpes, créée en 1971 pour faire du tourisme de montagne et en particulier de la randonnée un outil de développement local pour les Alpes françaises, a réalisé un itinéraire VTT reliant cinq portes d'entrée des Préalpes que sont Grenoble, Valence, Gap, Sisteron et Digne-les-Bains. Ce projet, intitulé "Les Chemins du Soleil", propose une traversée des Préalpes à VTT en reliant des territoires isolés et en s'appuyant sur le réseau existant de sites VTT/FFC (Fédération Française de Cyclisme).

Il s'agit aujourd'hui de poursuivre cet itinéraire VTT à travers le Moyen Verdon afin de relier à terme la Côte d'Azur.

Aménagement de quatre nouvelles liaisons inter

La Communauté de Communes a mis en place sur son territoire un réseau de sentiers de randonnée permettant de relier les villages par des sentiers de randonnée. Ces liaisons sont destinées à relier les communes membres mais aussi d'assurer des jonctions avec les réseaux existants. Les liaisons vont être créées.

Requalification de l'itinéraire de la Voie Impériale

La Communauté de Communes ayant intégré en date de 2007 le territoire de la Voie Impériale, elle souhaite aujourd'hui valoriser cet itinéraire. L'étude préalable qui va être menée concernera le Nord à travers six communes. L'étude préalable qui va être menée concernera le Nord à travers six communes.

Aménagement de trois parcours VTT autour de C

Pour combler le manque de parcours VTT sur la commune, la Communauté de Communes a financé la réalisation de trois nouveaux parcours VTT de difficulté moyenne. Ces parcours sont : - Castellane par le GR4 / Castellane - plage du Cheiron

La réalisation de ces projets débutera dès 2007, sous

OM le Moyen Verdon

Le réseau de sentiers du Moyen Verdon inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

UNE STRATÉGIE POUR DÉVELOPPER LA RANDONNÉE



Sous l'égide du Pays Asses-Verdon-Vaïre-Var, un diagnostic de l'offre de randonnées a été réalisé en 2005 par l'ADRI. Les préconisations de cette étude ont permis à la Communauté de Communes d'établir un plan d'actions pluriannuel articulé autour de trois grands objectifs :

Irriguer l'ensemble du territoire et harmoniser l'offre de randonnées à l'échelle intercommunale

- > Conservation d'un réseau de chemins à l'échelle intercommunale
- > Recherche de cohérence dans l'organisation des sentiers existants et de complémentarités entre des zones très fréquentées et des secteurs moins valorisés
- > Création d'un maillage d'itinéraires continus permettant de cheminer d'un bout à l'autre du territoire intercommunal tout en offrant la possibilité aux habitants de découvrir des paysages et des espaces naturels proches de leur lieu de vie pour une promenade courte
- > Mise en place d'une signalétique homogène.

Conforter, développer et diversifier l'offre de randonnées

- > Poursuite de l'ouverture de nouveaux sentiers, en particulier les liaisons inter-villages
- > Développement des pratiques spécifiques (VTT, équestre, itinérance)
- > Développement des randonnées thématiques en lien avec les patrimoines naturel, culturel et historique.

Améliorer l'information et la promotion en direction des pratiquants

- > Entretien et développement de la signalétique à travers la mise à jour ou la création de panneaux de présentation des itinéraires de randonnées dans les 17 communes du territoire
- > Information sur la durée et la difficulté des itinéraires par la mise en place de panneaux aux départs de tous les sentiers
- > Développement de la promotion de la randonnée à l'échelle du territoire intercommunal par la diffusion et la commercialisation d'outils spécifiques (carte de la randonnée dans le Moyen Verdon, fiches randonnée sur les communes adhérentes au Parc Naturel Régional du Verdon)
- > Développement de produits randonnée "d'appel" (documents de promotion, séjours commercialisés en lien avec des tours opérateurs) pour renforcer l'attractivité du territoire en terme de randonnée, et au-delà aux niveaux touristique et économique, à l'échelle nationale et européenne.



villages

En territoire plusieurs liaisons (52 itinéraires différents) ont été mises en place afin d'offrir par l'itinérance le moyen de découvrir les paysages et les communes environnantes. Quatre nouvelles liaisons ont été créées :

le - étude technique

Le 5 mai 2005 les compétences de l'ancien SIVU de la Communauté de Communes ont été transférées à la Communauté de Communes du Moyen Verdon. Cette opération permettra de mener à bien le programme de travaux.

Castellane

La Communauté de Communes a ainsi répondu à une demande des communes de Castellane et de Chasteuil. Des aménagements de sentiers de randonnée ont été réalisés : Castellane - Chasteuil - Castellane / Castellane - Haut-Brayal - Castellane.

Plans des sentiers dans les villages - mise à jour des panneaux existants et création sur le canton de Barrême

La Communauté de Communes a équipé en 1999 chacune des neuf communes qui la composaient alors d'un panneau présentant les itinéraires de randonnée et donnant des informations pratiques, mais aussi historiques et patrimoniales à destination des pratiquants et des visiteurs. Ces supports d'information doivent aujourd'hui être mis à jour au regard des nouveaux tracés et de l'extension du territoire intercommunal au canton de Barrême.

Une carte de la randonnée dans le Moyen Verdon

Le projet consiste à réaliser un document présentant de manière synthétique l'offre de randonnée à l'échelle du territoire intercommunal. Rappelons que la Communauté de Communes avait déjà réalisé des fiches randonnées, vendues en jaquette ou à l'unité. Ces fiches seront renouvelées l'année prochaine par le Parc du Verdon mais ne présenteront pas les itinéraires des communes du canton de Barrême situées hors du territoire protégé (toutes les communes du canton de Barrême excepté Blieux). Une carte des randonnées du Moyen Verdon permettra quant à elle de promouvoir l'offre de randonnée de l'ensemble des communes.

La Communauté de Communes se réserve de l'obtention des financements sollicités.

LE COIN DES PARTENAIRES

Par les chemins... l'ADRI



Par les chemins...

ADRI

Randonnées
dans les Alpes de
Haute-Provence

Des sous-bois de pins odorants aux pentes arides illuminées par le soleil de midi, les sentiers des Alpes de Haute-Provence sont jalonnés de signes colorés, guides indispensables, mais ô combien mystérieux pour le non-initié, blanc et rouge, jaune. Croix et traits simples ou redoublés vous entraîneront vers des contrées sauvages d'une grande beauté. Mais derrière chaque touche de couleur se cache un amoureux de la nature et de la marche à pied : un technicien de l'Association Départementale des Relais et Itinéraires (ADRI).

C'est en 1974, à l'initiative d'une équipe de bénévoles et d'un préfet randonneur, qu'est constituée la Commission Départementale des Sentiers des Alpes de Haute-Provence, sous l'égide de la Direction Départementale Jeunesse et Sports. Son but : cartographier le réseau déjà existant, créer de nouveaux sentiers et, grâce à de nombreux bénévoles, promouvoir ce patrimoine. 1977 est l'année de naissance de l'ADRI. Avec des moyens financiers apportés par le Conseil Général et de nombreux autres partenaires, et avec l'appui d'une équipe de professionnels, l'association recense les anciens sentiers, aménage des itinéraires, contribue à la création des gîtes et refuges. En 1982, l'ADRI se lance dans l'édition de guides de randonnées à pied, à cheval ou à vélo. Sa collection compte à ce jour plus de 40 titres.

**Dynamiser le secteur rural,
en intégrant tourisme et agriculture,
tout en valorisant le patrimoine naturel**

Aujourd'hui, l'ADRI a mis en place, à la demande du Conseil Général, un plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées, le PDIPR, ainsi qu'un programme d'entretien des sentiers, concernant 5 000 km répartis entre chemins de grande randonnée, les GR®, chemins de promenades et de randonnées, les PR®, itinéraires VTT et itinéraires équestres. Ces actions s'inscrivent dans une volonté globale de dynamiser le secteur rural, en intégrant tourisme et agriculture, tout en valorisant le patrimoine naturel.

Association Départementale des Relais et Itinéraires - Maison des Alpes de Haute-Provence - Immeuble François Mitterrand - 04000 Digne-les-Bains
Tél. 04 92 31 07 01 - Fax : 04 92 32 14 88 - Email : adri.04@laposte.net

L'ENTRETIEN

Des ambassadeurs pour le tri sélectif

Rectifions le tri !

Le SYDEVOM de Haute-Provence a récemment recruté deux ambassadeurs du tri, Emily THIERY et Fabien VAISSIERE. Nous avons eu le plaisir de les rencontrer en novembre lorsqu'ils sont venus sur notre territoire pour observer la manière dont le tri sélectif y est pratiqué.

En quoi consiste votre travail ?

Notre mission est de développer et mettre en œuvre un programme d'actions de communication permettant d'améliorer la qualité du tri sur l'ensemble du territoire du SYDEVOM. Pour ce faire, nous réalisons des actions d'information pour les particuliers, les écoles et les agents de collectivités sur le thème des déchets. Ces actions de communication ont pour but d'augmenter le nombre de trieurs, d'améliorer la qualité du tri sélectif et de responsabiliser la population face aux gestes du tri et à leurs conséquences.

- Pourquoi est-il important de trier nos déchets ?

Trier ses déchets est un geste simple mais qui a des répercussions sur l'environnement. Cela permet de faire des économies d'énergie et d'éviter le gaspillage de nos ressources naturelles comme le pétrole utilisé dans la fabrication du plastique. Par exemple sur le territoire de la CCMV, depuis l'automne 2005, vous avez trié 50 tonnes d'emballages, 99 tonnes de journaux et magazines, 188 tonnes de verre. Le tri des déchets est un geste concret contribuant à la protection de l'environnement aussi bien au niveau local, que mondial, tout comme de réduire ses déchets à la source et de les composter.

- Il est aussi important de réduire ses déchets à la source ?

Chaque citoyen est acteur dans la préservation de l'environnement. Un ensemble de gestes simples permettent de réduire la quantité et l'impact de nos déchets :

- éviter les produits suremballés et les produits à usage unique (jetables),
- réutiliser les résidus du jardin et de la cuisine pour fabriquer du compost,
- privilégier les produits plus respectueux de l'environnement.

- Suite à vos observations sur le terrain, quelles conclusions tirez-vous sur la façon dont le tri sélectif est pratiqué par les habitants du Moyen Verdon ?

Le tri sélectif a débuté en automne 2005 sur le territoire de la Communauté de Communes du Moyen Verdon. Par conséquent, nous n'avons pas assez de recul et de données pour faire une analyse poussée sur le tri sélectif. Nous constatons néanmoins qu'il y a de bons gestes de pris concernant le tri des déchets, même s'il reste des efforts à fournir, notamment pour augmenter les quantités de déchets triés et pour diminuer le taux d'erreurs de tri, qui est d'environ 22%.

- Quelles sont les principales erreurs de tri que vous avez pu relever ?

On retrouve toutes sortes d'objets qui ne sont pas considérés comme des déchets d'emballages : des câbles électriques, des vêtements, des outils, des seringues, des piles... Les bacs jaunes sont réservés uniquement aux emballages ; par conséquent il ne devrait pas y avoir ce type de déchets.... Les papiers, journaux et magazines sont à mettre dans les colonnes bleues. Les piles et les vêtements sont à apporter en déchetterie.

Mais on trouve aussi des emballages non recyclables, comme des barquettes en polystyrène et en plastique ou des films plastiques (cf. photo ci-dessous).

Dans les bacs jaunes, on ne doit retrouver que les déchets d'emballages définis dans le guide du tri. **En ce qui concerne les emballages plastiques seuls les bouteilles et flacons sont à mettre dans les bacs jaunes.**

- Quels sont les gestes que chacun peut faire pour mieux trier ses déchets ?

Il est important de se référer aux consignes de tri contenues dans le guide du tri et aux autocollants placés sur les bacs et colonnes. **Attention nouveauté :** aujourd'hui, on peut mettre les bouteilles d'huiles d'assaisonnement et de friture vides dans les bacs jaunes à emballages. De plus vous pouvez laisser les bouchons sur les bouteilles plastiques.

Dans tous les cas, si vous avez un doute sur un déchet, n'hésitez pas à le mettre dans le bac à ordures ménagères.

Verre, barquettes et films plastiques, polystyrène, piles, journaux et magazines ... voici les principales erreurs de tri retrouvées dans nos bacs jaunes lors de la visite des ambassadeurs du tri !



... en **bref** ... environnement

RÉHABILITATION DES DÉCHARGES

Avec la mise en service dans le courant de l'année 2005 des quais de transfert des ordures ménagères situés à La Mure Argens et à Castellane (opération réalisée par le SYDEVOM), la Communauté de Communes a pu enfin cesser l'exploitation des décharges, certes autorisées par arrêté préfectoral, mais ne correspondant pas à une gestion respectueuse de l'environnement, qu'elle utilisait à Saint André les Alpes (Méouilles) d'une part et à Castellane (Ravin de Savoye) d'autre part.

Après étude des incidences des deux décharges sur le milieu naturel (impact au niveau des eaux souterraines et présence de biogaz), le Conseil de Communauté a décidé d'engager les travaux nécessaires à la réhabilitation de ces deux sites.

Cette opération, dont le coût global est évalué à 600.000 € HT bénéficie de subventions obtenues par la Communauté de Communes auprès de l'Europe, de l'ADEME, de la Région et du Département des Alpes de Haute Provence, subventions représentant 80% du coût des travaux. Des dossiers de consultation des entreprises sont en cours d'élaboration avec pour objectif un achèvement de cette opération dans le courant du mois de mai 2007. Il s'agira, au travers des projets de réhabilitation d'assurer l'élimination des risques liés à la présence de biogaz et des sources de pollution liées à l'existence de lixiviats.

Ces travaux, dont le coût n'est pas neutre, permettront de répondre à la nécessité de préserver un environnement de qualité au cœur de cette région située entre la Source du Verdon et le Grand Canyon.

UN SAC DE PRÉ COLLECTE POUR CHAQUE FOYER



Afin de faciliter le geste du tri des déchets recyclables et avec l'appui du SYDEVOM de Haute-Provence, nous remettons un sac de pré collecte à tous les foyers du Moyen Verdon (résidences principales et secondaires).

Placé à proximité de la poubelle classique du domicile, ce sac permet de stocker les emballages recyclables avant de les vider dans le bac jaune. Les sacs ont été ou vont être distribués en porte à porte dans les communes d'Angles, Clumanc, La Garde et Moriez et peuvent être retirés dans les mairies d'Allons, Barrême, Blieux, Castellane, Chaudon-Norante, Lambruisse, Saint-André, Saint-Jacques, Saint-Julien, Saint-Lions, Senez et Tartonne. Pensez à venir les récupérer !

LES DÉCHETS INERTES RÉCUPÉRÉS EN DÉCHETTERIES

En complément des initiatives de certaines communes pour la récupération des gravats et déchets inertes, deux sites de stockage ont été mis en place depuis cet été aux déchetteries de Castellane et La Mure. Ces points d'apport, destinés exclusivement aux artisans et particuliers du territoire de la Communauté de Communes, sont accessibles aux horaires d'ouverture des deux déchetteries. Après tri préalable sur les chantiers, on considère comme déchets inertes :

- > les bétons
- > les déchets de verres
- > les tuiles et les céramiques
- > les enrobés bitumineux, sans goudron
- > les briques
- > les terres et granulats non pollués et sans mélange

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le compostage individuel est une bonne façon de réduire le volume de vos ordures ménagères tout en produisant un humus de qualité pour enrichir sans frais votre jardin. En réalisant votre compost, vous contribuez aussi à réduire le recours à la mise en décharge et le transport des déchets.

Le composteur se présente sous la forme d'une structure en plastique. Pouvant être fermé, il reçoit les déchets à composter en volume réduit et limite les effets de surface tels que l'assèchement ou le refroidissement.

Dans le cadre de la mise en place du tri sélectif, la Communauté de Communes du Moyen Verdon a souhaité développer le compostage individuel. Grâce à une convention avec le SYDEVOM de Haute-Provence, elle a permis en 2006 aux habitants qui en avaient réservé d'obtenir des composteurs individuels au prix unitaire de 15 €. En tout, pas moins de 500 composteurs ont été distribués.

Au vu du succès remporté par cette opération, nous envisageons de la renouveler en 2007. Si vous êtes intéressé, réservez dès à présent votre composteur auprès de votre mairie.

ACQUISITION DE MATÉRIELS

Après avoir équipé le secteur de collecte de Castellane - Barrême d'une nouvelle benne à ordures ménagères, la même démarche va être effectuée pour le secteur St André - Barrême, secteur pour lequel la Communauté de Communes a dû louer une benne durant la saison estivale 2006 afin d'assurer le service.

Un broyeur à déchets verts mobile vient également d'être acquis afin de réduire les coûts de traitement de ce type de déchets. Il sera utilisé en alternance sur les sites des trois déchetteries.



La nouvelle benne de collecte du secteur Castellane - Barrême

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES



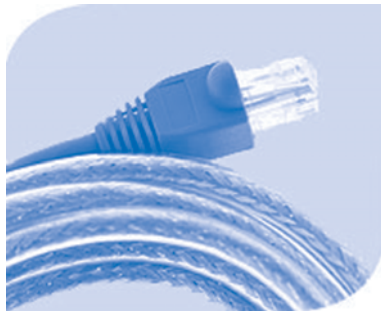
	CASTELLANE 04.92.83.39.21		LA MURE-ARGENS 04.92.83.07.48		BARRÊME 04.92.31.68.51	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	10h - 12h	13h30 - 17h30
Mardi						
Mercredi	10h - 12h	13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	09h - 12h	
Jeudi						
Vendredi	10h - 12h	13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Samedi	10h - 12h	13h30 - 17h30	10h - 12h	13h30 - 17h30	10h - 12h	13h30 - 17h30
Dimanche						

LE HAUT DÉBIT POUR TOUS

Si certaines communes sont déjà desservies en Haut Débit et d'autres sont en passe de l'être prochainement dans le cadre des programmes de déploiement de l'ADSL *via* France Télécom, le constat a aussi été fait que certaines parties du territoire ne pourraient bénéficier de cette technologie.

S'agissant de la Communauté de Communes du Moyen Verdon, plusieurs communes ou parties de communes se trouvent dans cette situation :

- > Chaudon-Norante
- > Lambruisse
- > Tartonne
- > Blieux
- > les hameaux de Gévaudan à Barrême, de Chasteuil et de La Baume à Castellane, de Hyèges et des Chaillans à Moriez.



Face à cette situation, la Communauté de Communes, grâce à l'appui du Pays Asses Verdon Vaïre Var, a fait réaliser une étude permettant de définir :

- d'une part les moyens techniques à déployer pour desservir ces parties de son territoire ;
- d'autre part les moyens financiers à engager tant au niveau des investissements qu'au niveau de l'exploitation d'un futur réseau Haut Débit.

Lors de sa réunion en date du 4 octobre 2006, le Conseil de Communauté a approuvé à l'unanimité le projet de desserte de ces secteurs afin de favoriser la solidarité territoriale entre les communes qui bénéficieront de l'ADSL et celles qui n'auraient pu en profiter. Le coût de l'opération étant évalué à 142.000 Euros hors taxes, des subventions ont été sollicitées à hauteur de 80 % auprès du Conseil Régional et de l'Europe dans le cadre du programme régional "Boucles Locales Alternatives". L'objectif est de permettre à tous les futurs utilisateurs, habitants et entreprises du territoire notamment, de pouvoir bénéficier du Haut Débit d'ici fin 2007 - début 2008.

VOUS DESIREZ RÉHABILITER UN LOGEMENT ?

Le Pays Asses Verdon Vaïre Var a mené une étude sur le logement au cours de l'année 2005. Cette étude a conduit les élus à envisager la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAHRR). Cette opération permet aux propriétaires de bénéficier de subventions pour la réhabilitation de logements et, à un niveau plus global, doit être un moyen de répondre aux besoins que rencontre le Pays en terme d'accueil de nouvelle population. L'opération devrait démarrer début 2008.

Qui pourra être concerné ?

Les propriétaires d'un logement construit avant 1990, habité ou vacant :

- qui s'engagent à louer leur logement à titre de résidence principale
- ou qui occupent eux-mêmes le logement à titre de résidence principale, sous condition de ressources.

Dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle dont la Communauté de Communes est maître d'ouvrage, une enquête est lancée auprès des propriétaires des 39 communes du Pays pour évaluer le potentiel de logements à réhabiliter et le montant des travaux à prévoir.

Si vous êtes intéressé, faites vous connaître en contactant (sans engagement de votre part) :

Pays Asses Verdon Vaïre Var
Patricia GONZALEZ
Maison de Pays - 04370 BEAUVEZER
Tél. 04 92 89 00 38 - Fax : 04 92 83 59 20
Courriel : paysdes3v@wanadoo.fr

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

En 2006, la Communauté de Communes a apporté son soutien financier (environ 25.000 € au total) au fonctionnement des associations à vocation intercommunale suivantes : Art et Culture Fabri de Peiresc, Association Sportive St André-Castellane, Tennis Club du Verdon, A.E.P. Le Roc, Ecole de Musique du Moyen Verdon, Verdon Enchanté, Petra Castellana, Comité de Développement Agricole.

Par ailleurs, l'association Fleur de Sel de Moriez pour la 4^{ème} Foire aux plantes et une sortie découverte du Puits Salé ainsi que le Comité des Fêtes de Barrême pour la 1^{ère} Fête de la Lavande ont également bénéficié de subventions afin d'organiser ces manifestations.

Mise en service de l'alambic cet été à l'occasion de la Fête de la Lavande de Barrême qui a accueilli plus de 500 visiteurs

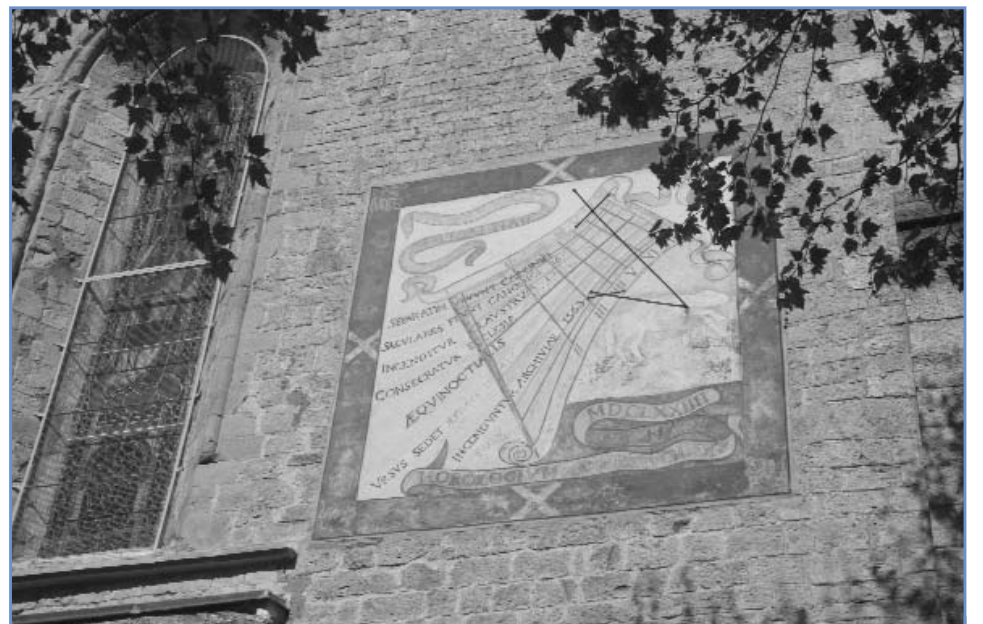


A UTOUR DU TEMPS QUI PASSE, LA ROUTE DES CADRANS SOLAIRES

La Communauté de Communes a engagé l'opération "Autour du Temps qui Passe, la Route des Cadrans Solaires" qui a pour objet de créer un cadran solaire dans chacune des 17 communes qui la composent. Ces cadrans mettront en scène des éléments de l'identité locale et serviront de support à un circuit de découverte du patrimoine du Moyen Verdon. Leur réalisation *a fresco*, au printemps et à l'été 2007, donnera lieu à des chantiers de démonstration et à des animations sur les techniques de fresque à la chaux et sur la gnomonique (technique de traçage d'un cadran solaire).

Afin d'identifier les thèmes susceptibles d'être représentés sur les cadrans solaires, la Communauté de Communes a souhaité associer les habitants à une réflexion sur l'identité de chacune des communes membres. Ce volet d'animation culturelle a été confié à l'association Art et Culture Fabri de Peiresc qui a co-animé avec le personnel de la Communauté de Communes une réunion publique par commune.

Ce sont donc en tout 17 réunions publiques qui se sont tenues dans l'ensemble des communes membres au cours des mois d'octobre, novembre et décembre. Ces rencontres ont permis aux participants d'échanger sur l'histoire, le patrimoine (bâti, naturel, humain) et l'identité de leur localité. Issus des discussions, des thèmes précis ont pu être identifiés et seront reportés sur les cadrans. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de cette opération dans le prochain numéro du bulletin.



Le magnifique cadran solaire de la cathédrale de Senez